

2 Chefs de projets informatiques

Adresses : 03 44 00 00 00 / 04 77 44 00 00

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Cadre/Thématique : Ingénieur (sans grade), informatique

Structure : Direction des Systèmes d'Information et de Santé

Niveau de maîtrise exigé pour

le recrutement sur titre : au moins égale à 3 ans

Lieu de travail : Montpellier Cedex

Poste à pourvoir : Investissement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 22 mars 2012

Date limite de candidature : vendredi 23 avril 2012

Détails de l'offre : Poste à pourvoir au Service « Projets et relations métiers »

Missions :

Le chef de projet a la responsabilité d'un ensemble de projets, et de l'intégration de ces projets et sous systèmes afin d'obtenir un système d'information fiable et performant, dans son périmètre.

De formation ingénieur, il a une maîtrise opérationnelle du management des systèmes d'information et de la gestion de projet.

Il assure son activité en étroite collaboration avec les différents services de la CHT et est en liaison constante avec les différents services de l'établissement avec qui gestionnaires et fournisseurs.

Rapporte au Responsable de service « Projets et relations métiers ».

Responsabilités

Il est chargé de gérer tout type de projet (prioritaires applications métiers de l'établissement ou services métiers).

Il doit garantir la bonne intégration des projets dont il a la charge dans le système d'information existant.

En fonction des sollicitations, voici les tâches dont il a la responsabilité en fonction des différentes phases des projets :

1. Phase d'avant-projet

- Recueil et formalisation des besoins utilisateurs
- Définition des rôles des chargés
- Identification des relations logiques en adéquation avec les besoins des utilisateurs
- Participer au processus de validation des projets
- Coordination de processus de contractualisation

2. Phase projet

- Assurer le reporting projet (suivi de planning, des ressources, des coûts, et du périmètre)
- Organisation et animation des instances de gouvernance projet (comité projet, comité de pilotage, ...)
- Management technique des autres projets (support technique, actions métiers, support, ...)
- Coordination des phases de recette (in et métier)
- Coordination de la conduite du changement (formation et communication vers les acteurs du projet et les utilisateurs)
- Se tenir en force de proposition quant aux ressources et impacts à mettre en œuvre, afin d'optimiser l'ensemble des conditions de réalisation de son projet